

LA SAS L'Équipe en grève

Après l'annonce du plan de suppression d'emplois survenue ce 15 février 2016 à L'Équipe 24/24 et après avoir rappelé les revendications issues de la précédente assemblée générale du 9 février, l'intersyndicale de la SAS L'Équipe a appelé les salariés à cesser le travail ce lundi à partir de 18 heures et la journée de mardi, faute de réponse officielle et concrète de la direction.

Pour mémoire, la direction de la SAS L'Équipe a soumis aux représentants du personnel (CE et CHSCT), en décembre 2015 (consultation en cours), un projet de réorganisation des fonctions d'édition et de fabrication amenant à la suppression du secrétariat de rédaction du quotidien (26 postes concernés, dont une partie serait reversée dans différents services de la rédaction).

Cette nouvelle réorganisation s'ajoute aux trois plans sociaux et aux nombreuses réorganisations subis depuis trois ans et demi et qui ont conduit à une réduction drastique des effectifs, ainsi qu'à une dégradation des conditions de travail.

Une nouvelle assemblée générale, ce mardi 16 février à 16 heures, décidera de la suite à donner au mouvement.

Pour rappel, voici la liste des revendications de l'intersyndicale et de la CGC journalistes, envoyées de nouveau ce soir à la direction :

1/ Suspension du projet de suppression du secrétariat de rédaction de L'Équipe et du PSE à L'Équipe 21.

2/ Garantie du maintien des rémunérations malgré la suppression des primes de garde et de repiquage, engagement à limiter les charges de travail et à rémunérer les heures supplémentaires.

3/ Engagement de la direction à planifier pour chaque service concerné un véritable renforcement des effectifs et non un colmatage au coup par coup.

4/ Engagement de la direction à réduire les disparités salariales sur des fonctions et des postes identiques, à mettre en œuvre les augmentations annoncées à la rédaction Web et à compenser la pénibilité inhérente à ce service (changements de rythme incessants).

5/ Engagement de la direction à mettre fin aux méthodes déplorables de management vis-à-vis des salariés impactés par les réorganisations (convocations individuelles).

La satisfaction de ces revendications pourrait, bien entendu, faire suspendre la grève.

*Les élus de l'intersyndicale SNJ, SNJ-CGT, UFICT-BP-CGT, SGLCE-CGT
et la section CGC journalistes de la SAS L'Équipe*